

**Fréquence des principales évaluations retenues
pour l'année 2019-2020, pour les élèves du 3^e cycle du primaire**

Afin de vous permettre de suivre le cheminement scolaire de votre enfant, voici des renseignements au sujet de l'évaluation des apprentissages que celui-ci vivra au cours de la présente année scolaire.

Moments des communications

Une première communication sera versée dans Mozaïc-Parents dans la semaine du 14 octobre et des bulletins suivront :

Fin d'étape	Dates de remise du bulletin (Mozaïc-Parents)
15 novembre 2019	20 novembre 2019
28 février 2020	13 mars 2020
23 juin 2020	1 ^{re} semaine de juillet 2020

Examens obligatoires

Pour les élèves de 4^e et 6^e année, s'ajouteront des épreuves obligatoires du Ministère de l'éducation et de l'enseignement supérieur (MEES)

Dates	Matière	Cycle
21 et 22 mai 2020	Français Lecture	Fin du 3 ^e cycle
27 et 28 mai 2020	Français Lecture	Fin du 2 ^e cycle
27 et 28 mai 2020	Français Écriture	Fin du 3 ^e cycle
2 au 4 juin 2020	Français Écriture	Fin du 2 ^e cycle
du 8 au 12 juin 2020	Mathématique	Fin du 3 ^e cycle

Ces épreuves compteront pour 20 % du résultat final de votre enfant. Les résultats vous seront communiqués en juin, mais ils n'apparaîtront pas au bulletin.

Soyez assurés de toute l'attention que nous portons à la qualité de la communication avec les parents de nos élèves. Nous souhaitons que ces quelques informations vous permettent de suivre le cheminement scolaire de votre enfant.

Notations au bulletin / Primaire 3^e cycle

Compétences disciplinaires	1 ^{re} comm.	5 ^e année			1 ^{re} comm.	6 ^e année		
		20%	20%	60%		20%	20%	60%
		1 ^{re} étape	2 ^e étape	3 ^e étape		4 ^e étape	5 ^e étape	6 ^e étape
<u>Français</u>	Première communication Communication portant sur le cheminement global de l'élève, par le biais d'un formulaire qui n'est pas un bulletin (octobre)				Première communication Communication portant sur le cheminement global de l'élève, par le biais d'un formulaire qui n'est pas un bulletin (octobre)			
Lire (50%)		✓	✓	✓		✓	✓	✓
Ecrire (30%)		✓	✓	✓		✓	✓	✓
Communiquer oralement (20%)				✓				✓
<u>Mathématique</u>								
Résoudre une situation problème (30%)			✓	✓			✓	✓
Utiliser un raisonnement mathématique (70%)		✓	✓	✓		✓	✓	✓
<u>Anglais</u>								
Communiquer oralement en anglais (45%)			✓	✓			✓	✓
Comprendre des textes lus et entendus (35%)			✓	✓			✓	✓
Ecrire des textes (20%)			✓	✓			✓	✓
<u>Géographie, histoire et éducation à la citoyenneté</u> (100%)			✓	✓			✓	✓
<u>Ethique et culture religieuse</u> (100%)			✓	✓			✓	✓
<u>Science et technologie</u> (100%)		✓	✓		✓	✓		
<u>Art dramatique</u> (100%)		✓	✓		✓	✓		
<u>Arts plastiques</u> (100%)		✓	✓		✓	✓		
<u>Éducation physique</u> (100%)		✓	✓		✓	✓		

Important :

Une absence non motivée à une épreuve du MELS entraîne un résultat de « 0 » à l'épreuve et il n'y a pas de reprise.

Seuls les motifs reconnus, énumérés ci-dessous, peuvent justifier l'absence d'un élève à une épreuve du Ministère. Dans ces situations, vous devez présenter des pièces justificatives.

- maladie sérieuse ou accident confirmé par une attestation médicale ;
- décès d'un proche parent ;
- convocation d'un tribunal ;
- participation à un événement d'envergure préalablement autorisée par le coordonnateur de la sanction des études en formation générale des jeunes de la Direction de la sanction des études.

Autres commentaires :

Au cours de la 2^e étape, la compétence suivante fera l'objet d'une appréciation :

- 1^{re} année du cycle (5^e année) : méthode de travail
- 2^e année du cycle (6^e année) : méthode de travail

Nous espérons que ce document de référence vous sera utile pour faire un suivi adéquat avec votre enfant.